

Sujets de recherche scientifique 2012

Le Comité Santé, médecine et recherche (CSMR) de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a identifié des thèmes de recherche dans le domaine de l'antidopage liés en particulier à la Liste de substances et méthodes interdites dans le sport (pour la version la plus récente de la Liste des interdictions, consultez le site www.wada-ama.org).

Chaque année, l'AMA promeut et soutient des projets scientifiques dans le domaine de l'antidopage en relation avec le développement ou l'optimisation des outils analytiques de détection et/ou de quantification des substances ou méthodes dopantes, les effets pharmacologiques de ces substances, ainsi que les effets ergogéniques de substances/méthodes ou de groupes de substances déterminées sur la performance athlétique. **Dans ce contexte, l'AMA donne une haute priorité aux projets ayant un impact immédiat et direct sur la lutte contre le dopage dans le sport et une moindre préférence aux projets de recherche fondamentale.**

Le processus de révision inclut l'évaluation du projet par un panel d'experts indépendants externes, ainsi qu'un examen et une sélection par le CSMR.

Une attention particulière sera accordée aux projets concernant :

- la transfusion sanguine autologue;
- la détection d'hormones peptidiques;
- l'amélioration de la fenêtre/limite de détection des substances interdites.

Pour l'année 2012, l'AMA encourage la soumission de projets de recherche couvrant les sujets suivants:

A. Détection de substances/méthodes interdites : méthodologies en chimie analytique, et en particulier des projets portant sur:

- la détection de substances et méthodes par usage de la chromatographie liquide ou gazeuse, la spectrométrie de masse ou de nouvelles méthodes en chimie analytique.

B. Détection de substances/méthodes interdites : méthodologies de liaison par affinité et biochimiques, et en particulier des projets portant sur:

- la détection de substances et méthodes par usage de dosages de liaison par affinité (par ex., dosages utilisant des anticorps (dosage immunologique), aptamères ou autres réactifs de liaison par affinité) et de méthodes biochimiques (par ex. IEF, SDS-PAGE, etc.).
- tests multiples de liaison par affinité.

C. Détection / identification de nouvelles tendances de dopage, et en particulier les projets portant sur:

- l'identification et/ou la détection de nouvelles substances (non comprises dans la Liste des interdictions) soupçonnées d'être potentiellement dopantes (par ex., des médicaments récemment approuvés ou en phase clinique avancée; des substances dont l'abus a été prouvé par des données cliniques ou des informations de terrain) ;
- la détection du dopage génétique et des manipulations génétiques;

- la validation de signatures moléculaires afin de détecter l'usage de substances et méthodes interdites ;
- la détection de greffe cellulaire avec des cellules autologues ou non autologues.

D. Études pharmacologiques sur des substances et méthodes dopantes, et en particulier des projets portant sur :

- la détermination ou l'amélioration de valeurs seuils pour des substances interdites ayant un effet dopant au-delà d'une certaine dose ou en fonction de la voie d'administration ;
- la pharmacocinétique/pharmacodynamique, ainsi que le sexe, le groupe ethnique et les facteurs environnementaux pouvant influencer le métabolisme et l'excrétion de substances et méthodes interdites.

L'AMA recevra les soumissions pour des projets de recherche liés aux thèmes ci-dessus jusqu'au **17 février 2012**. Pour soumettre votre demande, veuillez utiliser la plateforme électronique de gestion des bourses, disponible sur le site Web de l'AMA (www.wada-ama.org) sous « Science & Médecine / Recherche / Bourses de recherche ». La demande devra être soumise en anglais. Les documents suivants devront être fournis, ainsi qu'une traduction en anglais si nécessaire :

- une description du projet (maximum de 5 pages) incluant les objectifs, la méthodologie, la description des techniques utilisées, le calendrier, les résultats préliminaires et les références bibliographiques pertinentes;
- des informations sur les chercheurs (curriculum vitae), l'institution et ses ressources;
- *pour des recherches impliquant des sujets humains et/ou des échantillons humains (y compris du matériel déjà existant) : une copie de l'approbation du comité d'éthique local, la lettre d'information pour les participants et le formulaire de consentement;
- *pour des recherches impliquant des animaux, une copie de l'approbation du comité de protection des animaux.
* Si ces documents ne sont pas disponibles au moment de la soumission d'un projet, ils seront exigés dès que le projet sera approuvé aux fins de financement.

Le formulaire de demande dûment rempli devra être imprimé, signé par tous les chercheurs impliqués et envoyé à :

Mme Violet Maziar
Assistante exécutive
Département Science
Agence mondiale antidopage
800, place Victoria (Suite 1700)
Boîte postale 120
Montréal (Québec) H4Z 1B7
CANADA

Tous les projets seront revus par des experts indépendants, puis le CSMR sélectionnera les projets retenus afin de les soumettre à l'acceptation du Comité exécutif de l'AMA. Les candidats recevront une réponse en octobre 2012. L'AMA ne financera que les projets jugés appropriés.

Pr Arne Ljungqvist
Vice-président de l'AMA
Président du Comité Santé, médecine
et recherche de l'AMA

M. David Howman
Directeur général de l'AMA